

Paris, le 21 septembre 2020

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation nationale**  
**110, rue de Grenelle**  
**75007 Paris**

Monsieur le Ministre,

Le 26 août, lors de votre conférence de presse, vous avez annoncé une indemnité pour les directrices et directeurs d'école, pour « tenir compte de leur investissement exceptionnel pendant la crise Covid ».

Depuis, le décret que nous avons examiné en comité technique ministériel a traduit votre annonce en une indemnité de responsabilité pour la rentrée 2020. Il exclut ainsi les personnels qui assumaient les fonctions de directrices et directeurs d'écoles au printemps dernier et qui ont depuis quitté ces fonctions. Malgré nos amendements, le texte n'a pas évolué sur ce point.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir revenir sur cette situation et de reconnaître l'engagement de la totalité des directrices et directeurs d'école au moment de cette situation inédite, où il a fallu, en urgence, organiser la continuité pédagogique, l'accueil des enfants de personnels prioritaires puis la réouverture en plusieurs étapes, selon les fortes contraintes des protocoles sanitaires successifs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos respectueuses salutations.



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**

Copie à Mme Isabelle BOURHIS, Conseillère sociale